



Programme Politiques, Marchés et Commerce

Termes de références d'un consultant chargé de conduire une étude sur l'analyse de contraintes limitant le transfert des technologies améliorées dans l'espace CEDEAO

I. Contexte

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA) ont adopté une approche régionale à travers leurs politiques agricoles qui veulent faire de l'agriculture le levier de l'intégration sous régionale. Pour appuyer les institutions sous régionales dans leur démarche, la Banque Mondiale, par le biais de son programme de renforcement de l'intégration régionale a mis en place un programme dénommé Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO). Le PPAAO cherche entre autre objectifs à établir un cadre régional qui apportera des éléments de base aux pays membres de la CEDEAO pour faciliter leur collaboration dans la mise en œuvre des stratégies agricoles nationales et régionales en matière de développement et transfert des technologies. Ainsi, le PPAAO qui est coordonné au niveau sous régional par le CORAF/WECARD, bras technique de la CEDEAO, vise en sa première composante le renforcement des mécanismes et des procédures permettant aux pays de bénéficier entièrement de la coopération régionale. La présente étude entre dans le cadre de cette logique et porte sur l'identification des contraintes limitant la coopération régionale en matière de développement et de transfert de technologies améliorées.

II. Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est d'identifier les contraintes majeures qui entravent le transfert des technologies améliorées dans la sous région Afrique de l'Ouest et de proposer des mécanismes permettant de les lever.

III. Tâche à exécuter

Les tâches du consultant consisteront à :

- Identifier les contraintes rencontrées dans le transfert de technologies agricoles améliorées
- Recenser et évaluer les principaux mécanismes de transfert des technologies améliorées;
- Analyser le niveau d'application des textes régionaux de la CEDEAO régissant la circulation des semences et pesticides;
- Analyser les solutions préconisées pour lever les contraintes identifiées
- Restituer au cours d'un atelier régional les résultats obtenus au cours de l'étude
- Soumettre les rapports provisoire et final

IV. Résultats attendus

Un plan d'action permettant au CORAF/WECARD d'accompagner les pays dans la mise en œuvre de mécanismes favorisant une libre circulation des technologies améliorées dans la sous région.

V. Méthodologie

La démarche générale de l'étude sera basée sur un processus participatif et les acteurs concernés par l'élaboration et la mise en œuvre des réglementations ayant trait au mouvement des intrants et produits agricoles en prenant en compte les deux zones agro-écologiques de la région CORAF/WECARD.

La méthodologie proprement dite comprendra :

- une revue documentaire qui mettra l'accent sur les documents permettant de mieux centrer l'étude dans son cadre global. A cet effet des documents tels que le PDDAA, FAAP, Plans Stratégique et Opérationnel du CORAF/WECARD, PAU, ECOWAP entre autres seront mis à la disposition du consultant ;
- une enquête auprès d'un échantillon de pays et d'acteurs à identifier de manière détaillée avec le consultant. Cet échantillon va intégrer les différentes parties prenantes à l'élaboration et à l'application des textes réglementaires, les structures étatiques, les organisations de producteurs, les instituts de recherche nationaux et internationaux et les organes chargés du contrôle de la circulation des produits et intrants agricoles dans la sous région;
- une restitution des principaux résultats, conclusions et recommandations de l'étude en vue de leur validation par les parties prenantes sera aussi effectuée au cours d'un atelier national.

VI. Expertise et profil du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle en agroéconomie ou en socio économie
- Avoir de bonnes dispositions en analyse et commentaire de textes juridiques

- Avoir une forte expérience en analyse des politiques agricoles
- Avoir une forte expérience dans le processus de transfert de technologies agricoles
- Avoir une bonne connaissance de la zone CEDEAO et notamment du monde rural

VII. Lieu et durée de la mission

a) Lieu

L'étude va couvrir les pays de la CEDEAO parmi lesquels un échantillon sera tiré. La taille et les critères de l'échantillon seront discutés avec le consultant. Cependant l'échantillon devra représenter les trois zones agro écologiques dans lesquels le CORAF/WECARD intervient. Il devra aussi intégrer les pays dans lesquels le PPAAO est entrain d'être exécuté et les pays candidats devant accueillir le programme.

b) Durée

La mission s'étalera sur une durée de 30 jours dont 21 à rémunérer. Le consultant présentera son chronogramme qui sera validé par le Secrétariat Exécutif du CORAF/WECARD avant le départ pour le terrain

VII. Période prévue la mission : 15 Juin au 15 Juillet 2010

VIII. Production du rapport

Le consultant devra fournir en copie électronique les documents suivants:

- un rapport de démarrage, indiquant la démarche à adopter, le calendrier de travail, les pays à visiter, le plan du rapport de l'étude, les acteurs à rencontrer... ;
- un rapport provisoire, une semaine après la fin de la mission de terrain et dans lequel seront indiqués et analysés les résultats obtenus au cours de l'étude ;
- un rapport final qui intègre observations formulées par des personnes ressources mais aussi à l'issue de l'atelier de validation de l'étude.

IX. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera sélectionné conformément aux directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Mai 2004 mises à jour en Octobre 2006. Le recrutement se fera selon la méthode de Sélection des Consultants Individuels

X. Date de soumission des propositions

La date limite de dépôt des candidatures est fixé au plus tard le **02 juin 2010** à 16 heures au siège du CORAF à l'adresse suivante :

07, avenue Bourguiba – BP : 48, CP : 18 523 DAKAR RP Sénégal Tél : (221) 33 869 96 18,

Fax : (221) 33 869 96 31. Email : secoraf@coraf.org/ www.coraf.org

La soumission du dossier de candidature comprenant le **CV actualisé et la lettre de manifestation d'intérêt** par voie électronique est acceptée